

Prévention des risques

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Direction générale de la prévention des risques

**Arrêté du 10 novembre 2009 portant nomination
à la commission interministérielle du transport des matières dangereuses**

NOR : DEVP0924940A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat en date du 10 novembre 2009, sont nommés membres de la commission interministérielle du transport des matières dangereuses :

M. Pichon (Philippe) de l'Association pour la prévention dans les transports d'hydrocarbures, en remplacement de M. Bour (Jean-Luc) ;

M. Danguy des Deserts (Jean) de l'Union française des industries pétrolières, en remplacement de M. Psenica (Claude) ;

M. Lefebvre (Marc) de la CMA-CGM, en remplacement de M. Coppeaux (Marc) ;

M. Kerloc'h (Philippe) de la confédération Force ouvrière, en remplacement de M. Ecoffard (Thierry) ;

M. Ryckaert (Jean-Pierre) de la Fédération française des sociétés d'assurance, en remplacement de M. Conti (Xavier) ;

M. Fadin (Hugues) de l'Association des maires de France, en remplacement de M. Nérin (Georges).

Ces membres sont nommés pour la durée du mandat restant à courir, tel qu'il a été fixé par l'arrêté du 28 septembre 2007 portant nomination à la commission interministérielle du transport des matières dangereuses.